

## Polémique

### Racines chrétiennes : Bayrou répond à Barnavi

**François Bayrou, député des Pyrénées-Atlantiques, président de l'UDF, a milité pour une Constitution européenne laïque sans références aux racines chrétiennes de l'Europe. Il répond à Elie Barnavi, qui s'indignait de ce choix dans le dernier numéro du « Point » (n° 1738).**

Elie Barnavi, ancien ambassadeur d'Israël en France, sous le titre « Le socle de l'Europe est chrétien », condamne, dans le dernier numéro du *Point*, l'absence dans le projet de Constitution européenne d'une référence explicite aux « racines chrétiennes de l'Europe ». Pour lancer sa prise de position, Elie Barnavi s'appuie sur mes déclarations aux récentes Journées de l'Histoire de Blois sur la laïcité : François Bayrou, dit-il, a affirmé qu'il était chrétien, pratiquant, et enchanté que la Constitution européenne n'ait pas fait référence aux racines chrétiennes de l'Europe. « *Eh bien, moi qui ne suis ni chrétien ni croyant, je suis consterné par cette négation de l'Histoire...* »

Cette réflexion paradoxale mérite réponse, car il y a là, pour beaucoup d'entre nous, un point clé de l'identité française et européenne, et peut-être aussi un point clé de nature spirituelle.

En effet, je suis croyant, chrétien et catholique. En effet, je suis un défenseur du principe de laïcité. Et, en effet, je crois qu'il est de la plus haute importance pour l'identité et la vocation de la France et de l'Europe que ces deux convictions puissent se trouver associées, identiquement défendues, et peut-être même adossées l'une à l'autre.

Deux questions sont à distinguer : les racines de l'Europe sont-elles chrétiennes ? Fallait-il inscrire cette référence dans la Constitution au-delà des mots, justes et vrais, qui y figurent : « *spirituel, religieux* » ?

Que les racines de l'Europe soient chrétiennes, il suffit d'ouvrir un livre d'Histoire et d'ouvrir les yeux pour le mesurer. L'histoire du continent, c'est l'histoire, depuis quinze siècles, d'une famille mouvante de nations chrétiennes, pour qui leur religion est la première identité. Tantôt elles sont habitées par une foi guerrière qui les projette vers la croisade et la conversion des infidèles, tantôt elles sont menacées d'invasions destinées à les soumettre à l'islam venu du Sud, puis à la conquête ottomane. Elles sont souvent aussi tourmentées par l'antagonisme entre la volonté de domination politique de la papauté et la légitimité du pouvoir politique, aussi bien de l'empereur que du roi, souvent en guerre entre elles au nom de ce principe de soumission à l'égard du siège pontifical, enfin déchirées par la venue d'une Réforme qui met en cause la conception catholique de la vérité et l'architecture verticale de la société. Plus tard, la religion catholique est elle-même mise en cause dans son

emprise sur la société par la Révolution française, par les mouvements laïques, par les révolutions totalitaires. L'Europe est tissée de cette trame religieuse. Et, à chaque coin de nos rues, de Lisbonne à Vilnius et du mont Athos à Helsinki, chapelles et cathédrales attestent de la grandeur, de l'immense mouvement de foi personnelle et collective qui nous firent, en partie, ce que nous sommes.

Mais l'Europe n'est pas faite que de christianisme. Athènes nous a laissé la raison en héritage. Rome, la Rome des dieux, nous a laissé le goût de l'administration, et le droit. Les Juifs, cher Elie Barnavi, ont apporté le Livre, leur mémoire, leur silence, leur souffrance, et souffrance parfois cruelle sous la férule de l'Eglise. L'Islam a guerroyé aux marches, s'est enfoncé profondément dans notre histoire, menaçant, dominant, puis se repliant, non sans laisser sa trace dans notre culture collective. Et le socle de l'Europe est tout autant un socle de contestation du christianisme. Les Lumières nous ont sculptés. Voltaire est l'Europe, qui n'omet pas à la fin de chacune de ses lettres de rappeler à ses correspondants qu'il faut à tout prix « *écr. inf.* », écraser l'infâme (l'Eglise catholique), autant que saint Thomas qui édifie cinq siècles plus tôt la cathédrale de la philosophie catholique. Et Spinoza est l'Europe, rejeté du peuple juif par une malédiction inouïe, et insupportable aux chrétiens de son temps, puisqu'il nie du même mouvement tout Dieu personnel et toute liaison entre morale et Vérité. Et Giordano Bruno, qui finit sur un bûcher, est l'Europe autant que saint Dominique, dont il partagea le froc. Et Marx est l'Europe, autant que Kant est l'Europe...

L'Europe, ce sont toutes ces descendances, tout ce patrimoine, spirituel, philosophique, fidèle et rebelle, parce que le vrai nom de l'Europe, c'est d'abord l'humanisme et la liberté de croire et de penser. Il a fallu des siècles pour que cet arbre-là s'enracine, et fleurisse, et porte des fruits, alors même que nous ne connaissons encore qu'imparfaitement la descendance de ces fruits.

Et c'est pourquoi, selon nous, Français, spécialement Français et républicains, selon nous, Européens, on ne peut inscrire dans une Constitution de référence à une religion particulière. Car une Constitution, c'est le texte fondamental qui permet à tous de vivre avec tous. C'est une loi supérieure aux autres lois et, en tant que telle, elle ne doit accepter que des termes et des valeurs communs à tous.

Or la religion, pour nous, Européens, ce n'est pas une loi, c'est une foi. C'est une adhésion d'ordre spirituel qui ne peut être imposée à qui que ce soit par qui que ce soit, et qui ne peut pas être une référence politique, encore moins une référence juridique. Notre civilisation, comme Pascal l'avait pressenti, c'est la distinction des ordres, la séparation des réalités spirituelles, temporelles, et politiques, notamment, pour le dire en langage moderne, des Eglises et de l'Etat.

Ce qui ne veut pas tout à fait dire, malgré ce qu'on entend souvent, que la religion soit limitée à l'espace privé. Les religions s'expriment dans l'espace public qu'elles ont contribué à édifier, comme acteurs de la société. Les religions défendent leur système de valeurs et elles sont d'autant plus fondées

à le faire que, s'agissant du christianisme, ce système de valeurs n'est pas étranger au système de valeurs républicain. Mais elles ne prescrivent pas. Dans la société démocratique, elles ne sont pas une autorité dogmatique. On doit les écouter, peser leurs arguments, on n'a pas à leur obéir. La démocratie suppose une défense jalouse de cette séparation des ordres. Aucune religion ne doit donc se voir reconnaître un statut supérieur, par exemple celui d'un monopole des racines.

Cela est l'Europe. Notre Europe, qui a payé très cher le droit - ou le devoir - d'établir une frontière entre la conscience, notamment la conscience croyante, et la loi de l'Etat.

Puis-je ajouter, cette fois en tant que croyant, citoyen de base dans la foi, assis dans l'ombre au dernier rang de l'Eglise, sans compétence et sans mission, que rien n'est pire pour une religion que de se trouver dans le statut de religion officielle. L'Eglise, spécialement l'Eglise catholique, a payé si cher de représenter l'ordre établi qu'elle devrait bénir tous les jours ceux qui lui ont rendu son statut de communauté de croyants, l'adhésion du coeur, la présence volontaire au lieu de la présence obligatoire, la pénombre propice à la conversion plutôt que les flambeaux de l'alliance du trône et de l'autel.

Je trouve donc que rien n'aurait été pire que de prétendre rouvrir ce grand conflit historique, d'attiser l'exaspération (justifiée) des laïques, des agnostiques, des musulmans, des juifs, qui si l'on écoutait Elie Barnavi, se seraient tous sentis rejetés par une formulation maladroite hors des « racines » de l'Europe.

Telle est la vérité de la Constitution française, qui écrit que la République française est une République laïque, qui n'accepte, quelle que soit notre histoire et notre mémoire de « fille aînée de l'Eglise », aucune référence religieuse dans notre texte fondamental. Et les chrétiens français n'imagineraient pas que l'on manque à ce principe.

Que les historiens, là comme ailleurs, fassent leur travail, conduisent leurs controverses, que les philosophes les y aident, s'ils le peuvent, que les croyants méditent, mais que la loi, de surcroît la loi fondamentale, ne se mêle pas d'élever une référence historique et spirituelle jusqu'au statut de vérité officielle, juridique, constitutionnelle

**© le point 12/01/06 - N°1739 - Page 74 - 1269 mots**